EILLE

— LA —

-Orléans

QUOTIDIEN.

UNE —

RRHUMATAIRE

COMPAGNIE GENERALE
TRANSATLANTIQUE
Entre New-York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le confort (cabines pourvues de eau montée et lumière électrique), partiront de la jetée No 12 de la rivière du Nord, au pied de Morton Street, tous les samedis.

LA GASCOGNE, Santelli, samedi, 3 décembre
LA BRETAGNE, Cellier, samedi, 10 décembre
LA BOURGOGNE, Lebeaut, samedi, 17 déc.

Prix du passage pour le Havre.

Vin compris dans toutes les classes.

Première cabine.....$80 et $100
et au dessus, selon l'emplacement des cabines.
Deuxième cabine.....$60
Entrepont, $24 50, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.

Billets, aller et retour, à prix réduits.

EMMANUEL E. PREVOST,
Agent général du Sud,
No 1, Carondelet et 49 rue Baronne
— Ou à —
A. MOULTON, 2 rue Cecile
J. BUISSON, Bourbon et Toulouse.

CROMWELL STEAMSHIP CO.
POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.
Steamers:

LOUISIANA.....Mardi, 6 déc.
NEW ORLEANS.....Vendredi, 9 déc.
NIAGARA.....Mardi, 13 déc.

Partiront de leur quai à 5 p. m. au pied de la rue Toulouse.

Assurance de Marine sur Cargaison au Quatre pour cent Cent.

Taux et Connaissements Directs donnés pour tous pts d'outre de la Nouvelle-Angleterre et de l'Etranger.

Ces steamers font connexion à la Nouvelle Orléans avec le Texas and Pacific Railroad formant la CROMWELL PACIFIC THROUGH LINE entre New York, Boston, Philadelphia, Baltimore et les principaux points de l'Est et les principaux endroits du Texas, de la Louisiane, Nouveau Mexique, Colorado, Arizona et Californie, et avec d'autres lignes de chemins de fer et de steamships pour divers points en Louisiane, Alabama et Mississippi, les rivières Rouge et Mississippi.

Les agréments pour passagers ne peuvent être surpassés.

Pour fret ou passage s'adresser

ALFRED MOULTON & CO.
4 mai—1 an Rue Carondelet No 41

CHEMINS DE FER.

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans du Texas et de la Californie.

Southern Pacific Co. Les trains arrivent et partent de dépôt à la tête de la rue Esplanade (Morgan Ferry Landing).

Départ de la N-Orléans		Arrivée à la N-Orléans	
San Antonio Express	8:15 AM	San Antonio Express	7:05 a m
California Express, daily	5.00 p m	California Express, daily	10.55pm

Chaque jeudi entre New Orleans et San Francisco par l'Atlantic and Pacific Express. Pullman sleepers entre la Nouvelle-Orléans et le San Antonio and New Orleans Express. Pullman Buffet Sleepers entre la Nouvelle-Orléans, Monterey et la ville de Mexico sur le train partant à 8:15 A. M.

Jonction à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans des chars-dortoirs à retenir tous les jours aux bureaux ceds St-Charles et Canal ou à l'embarcadère du dépôt de Ferry.

J. KRUTTSCHNITT, G-al Manager.
J. G. SCHREVER, Traffic Manager.
W. C. WATSON, Gen. Pass. Agt.
1er fév—1an

$12 00
6 00
3 00
1 00

QUEEN & CRESCENT ROUTE
28 HOURS BETWEEN NEW ORLEANS AND CINCINNATI
11 HOURS BETWEEN CINCINNATI AND BIRMINGHAM
(Parlor Cars, Dining Cars, Sleeping Cars)

Ligne la plus courte de 96 milles entre la Nouvelle-Orléans et Cincinnati.

Temps pour Cincinnati 26 heures
Temps pour New York 42 heures

	No 2 Limited	No 6. Limited.
VESTIBULE		
Part de la N-Orléans	5:00 p m.	8:00 p m.
Arrive à Meridian	11.09 p m.	2:00 a m.
Arrive à Akron	3:37 a m.	6:25 a m.
Arrive à Chattanooga	8:10 a m.	11:55 a m.
Arrive à Bergin	3:40 p m.	3:30 a m.
Arrive à Lexington	4.59 p m.	4.30 a m.
Arrive à Cincinnati	7.10 p m.	7:20 a m.

Le Queen and Crescent and East Tennessee est la seule ligne ayant des trains vestibules solides de la Nouvelle Orléans à Washington, et char-buffet pour New York.

La route entre New York et la Nouvelle-Orléans se fait plus rapidement que par toute autre ligne qui existe entre ces deux villes.

D. G. EDWARDS, R. H. JARRATT,
Gen'l Pass. Agent. Div. Pass. Ticket Agent.
Cincinnati, O. New Orleans.
2 mars—

Scientific American Agency for
PATENTS
CAVEATS, TRADE MARKS, DESIGN PATENTS COPYRIGHTS, etc.
For information and free handbook write to MUNN & CO. 361 BROADWAY, NEW YORK. Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the
Scientific American
Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, $3.00 a year: $1.50 six months. Address MUNN & CO., 361 Broadway, New York.

BASILE BARES
FACTEUR DE PIANOS,
34 Rue Royale, Nlle-Orléans
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS

Supérieur à tout ce qui c'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, le cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à leme à double répétition, sommier en fer, équilibrée pour le mécisme de l'accord. Ces pianos ont vu récemment un vélocité et une parenté de son remarquables.

Accords et réparations de pianos tout spécialité.

ILLE,

1827,
journal quoti-
et du Sud-

toute la popu-
et est
au point de vue
avancé
non-seul,
parcisses créoles
mais dans les
Mexique, aux
partout enfin
et où on
de notre

Ateliers,

ASSURANCES.

The Southern Insurance Company of New Orleans.

(Compagnie d'assurances du Sud de la Nlle-Orléans.)

Neuvième Etat Annuel.

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1891:

Primes reçues:
Sur risques d'incendie.....$618,578 30
Sur risques de rivières 16,385 97
Sur risques de mer... 8,543 63
$643,307 93
A ajouter:
Primes non acquises de 1890..... 183,231 10
Total des primes.....$826,539 02
A déduire:
Intérêt net profits et pertes..... 23,763 68
Revenu net.....$699,231 70
A déduire: Pertes payées—
Sur risques de incendies.....$227,690 36
Sur risques de rivières 5,644 93
Sur risques maritimes 6,647 24
Total pertes payées$239,983 53
Primes remboursées 27,027 97
Commissions..... 81,555 60
Réassurances..... 47,139 72
Taxes et licences (y compris toutes les taxes arriérées)..... 17,924 41
Dépenses, bureau local et agences, salaires, Board of underwriters, Patrouille de Compagnies de assurances et Machines Rubensk, loyer, impressions, frais judiciaires, etc..... 49,344 37
Total des débours.....$503,965 60
Surplus.....$196,266 10

Desquels—
Réservé pour risques non expirés..$138,565 59
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées..... 44,859 55
Profits et pertes..... 12,840 96
$196,256 10

ACTIF

(A la valeur en marché.)

Comptant en main, d'avoir:
En banques.....$101,644 28
A la banque..... 3,618 10— $105,262 43
$100,000 bons consolidés de la Nlle-Orléans, dénomination Orons..... 106,500 00
$130,000 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans, y compris les coupons tirés..... 192,000 00
$93,000 coupons bons des Etats-Unis, 4 pour cent..... 99,250 00
$30,000 bons de la Louisiane 4 pour cent..... 28,800 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (collatéraux). 19,885 0
Une section du capital du N. O. Board of Trade..... 20 00
Une section du capital du La. Sugar Exchange..... 125 00
25 actions de la N. O. Warehouse Co 525 00
Une action French Opera House Co..... 150 00
Un bon de la St Bernard Steam Engine Fire Co..... 50 00
Intérêts en cours de perception..... 65,791 63
Meubles, accessoires, coffre-fort, etc..... 2,000 00
$645,096 10

PASSIF.

Capital-actions.....$200,000 00
Fonds de réserve..... 60,000 00
Dividendes non payés..... 340 00
Réservé pour risques non expirés 138,565 59
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées..... 44,859 55
Balance (non compris le dividende de juillet 1891)..... 220 96
$445,096 10

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT MOGREE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi ce jour. Nouvelle-Orléans, 19 janvier 1892.
M. T. DUCROS, notaire.

138 rue Gravier.

Nous, membres du Comité de finance de la Southern Insurance Company of New Orleans, certifions par le présent, après un soigneux examen de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci-dessus en représente correctement la situation.
(Signé): FRANK RODRE.
THOS. J. WOODWARD.
JOS. SCHWARTZ.
F. G. ERNST.
J. H. MENGE.

A une réunion du Comité de Direction de cette Compagnie, tenue ce jour, il a été résolu à l'unanimité de payer aux sociétaires sur demande l'intérêt-dividende semestriel régulier de QUATRE POUR CENT.

SCOTT MOGREE, Secrétaire.
Nlle-Orléans, Lou., 18 janvier 1892.
90 janv—1m

Vingt-deuxième Etat Annuel

— DE —

L'Association d'Assurance

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

CONFORMÉMENT à sa charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1891:

Primes reçues:
Sur risques de feu.....$325,636 55
Sur risques de marine..... 1,754 12
Sur risques de rivières..... 3,721 76
$331,112 43
A ajouter, primes non acquises de 1890..... 56,930 06
Primes totales.....$388,042 43
A ajouter, intérêts et profits et pertes..... 22,197 65
Revenus.....$410,240 08
A déduire, pertes payées:
Sur risques de feu..$197,159 26
Sur risques de marine..... 1,176 72
Sur risques de rivières..... 1,397 62
Total des pertes payées.....$199,733 56
Retour de primes et commissions..... 25,292 04
Commissions..... 35,370 86
Réassurances..... 23,784 00
Taxes et licences..... 8,631 41
Dépenses de bureau et d'agences, dépenses légales, bureaux des assurances, corps de surveillance..... 30,845 59
Déboursés.....$322,639 46
A déduire:
Primes non acquises 1891,974 00
Pertes ajustées et non ajustées..... 36,000 00
77,974 00
Pertes.....$1,262 38

ACTIF.

Argent en caisse.....$ 53,358 31
$10,000 Bons des Etats-Unis 4 0/0 11,800 00
$121,000 Bons Consolidés de la Nlle-Orléans..... 128,260 00
$60,500 Bons à Prime de la Nlle-Orléans..... 96,838 00
$95,000 Bons de l'Etat de la Louisiane, 4 0/0..... 92,250 00
10 Actions Germania Ins'ce Co. 1,150 00
Prêts sur hypothèques..... 31,545 00
Prêts sur nantissement..... 17,750 00
Billets à recevoir et billets à recevoir pour primes..... 4,272 26
Meubles et installations de bureaux..... 2,500 00
$560,960 26

PASSIF.

Capital.....$200,000 00
Dividendes non réclamés..... 2,838 00
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées..... 52,974 00
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées..... 25,000 00
$360,812 00

Le tableau ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

GEO. LAMAUX, Jr., Secrétaire. PIERRE LAMAUX Président.

Assermenté et signé devant moi, notaire public, ce 16 janvier 1892.
EDGAR GRIMA, Notaire.

ASSURANCES.

Vingt-cinquième Etat Annuel

— DE LA —

Compagnie d'Assurances Germania

De la Nouvelle-Orléans, Lne.

Incorporée 20 février 1866. Réassurance 17 janvier 1891.

CONFORMÉMENT à ce qu'exige sa charte, cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1891:

Primes sur incendie.....$819,883 66
Primes maritimes..... 1,778 93
Primes des rivières..... 3,352 33
Total des primes.....$825,013 91
A ajouter: Primes non expirées de 1890..... 44,166 67
Total.....$869,182 58
A ajouter: intérêt, profits et pertes..... 26,904 50
Moins: taxes de pénance générales..... 12,841 71— 13,962 79
Fonds de surplus..... 21,490 62
Total.....$903,636 19
Pertes payées—
Sur risques de feu..... $91,871 06
Sur risques maritimes 2,511 55
Sur risques de rivières 1,563 33
$95,620 99
Réassurances..... 27,898 19
Primes remises et commissions..... 55,235 18
Bureau d'Hygiène de la ville, Board of Underwriters, et sous-ordonnés..... 13,498 17
$192,252 53
Profits bruts..... $99,383 66
Réservé
Pour primes non expirées..... $44,880 90
Pour pertes d'incendies non payées..... 13,063 64
Dividende 5 0/0 de Juillet 1891..... 10,000 00
Dividende 5 0/0 de Janvier 1892..... 10,000 00
Fonds de surplus, 1891..... 21,490 62—99,935 66
$47,160 67

ACTIF

(A la valeur en marché.)

Billets d'autrui pour capital.....$ 1,221 18
Prêts sur dépôts de titres (collatéraux) et hypothèques..... 175,061 62
Billets à recevoir..... 1,935 43
Propriétés (meubles)..... 15,000 00
Argent en banque et comptant..... 41,236 71
Primes en cours de collection..... 43,972 15
Meubles de bureau et accessoires: 5,191 92
$282,458 01

PASSIF.

Capital-actions.....$150,000 00
Réservé pour pertes non expirées..... 6,010 00
Réservé pour primes non acquises (1 pour 100 pour 1890)..... 19,915 80
Intérêt et dividendes, fonds de réserve et surplus..... 107,532 21
$283,458 01

L'exposé ci-dessus est une copie vraie et correcte des livres de la Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nlle-Orléans.

L. N. MARKS, Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, 21e jour de janvier 1892.
W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 21 janvier, 1892.

A une réunion du Conseil de Direction, ce jour, il a été résolu de payer l'intérêt-dividende de CINQ POUR CENT sur demande.

L. N. MARKS, Président.
OTTO THOMAN, Vice-Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Conseil de Direction.

H. H. Borhorst,	A. H. Isaacson,
Peter Blaise,	I. N. Marks,
F. Dreer,	A. H. Hayward,
E. Rosenman,	Joseph Schoen,
Jno. Everett,	J. R. Schiermann,
F. Bagon,	Otto Thoman,
John Hornstrich,	George Eckman
C. Taylor Gaudin,	

24jan—4 dim

Proclamation Annuelle de Quarantaine.

DEPARTEMENT RÉGULIER, ETAT DE LA LOUISIANE.

ATTENDU, QUELE (4ème JOUR D'AVRIL 1892, le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, a adopté des résolutions requérant le Gouverneur d'émettre un proclamation de quarantaine, par sa première séance à partir du PREMIER JOUR DE MAI 1892, à midi, en vertu des termes suivants:

Tous les navires arrivant aux différentes stations de la Quarantaine de l'Etat ainsi que leurs équipages, passagers et chargements, seront soumis à l'inspection des officiers de la quarantaine aux dites stations.

Tous navires avec leurs chargements, équipage, passagers et bagages, arrivant à la STATION DE QUARANTAINE DU MISSISSIPI et venant de ports américains interrupteurs au des Antilles, seront soumis à une complète désinfection maritime, d'après les règlements suivants:

PREMIÈRE CLASSE.—Navires arrivant de ports non infectés.

SECONDE CLASE.—Navires venant de ports suspects infectés.

TROISIÈME CLASSE.—Navires venant de ports qui l'un sait infectés.

QUATRIÈME CLASSE.—Navires qui, de quelque port qu'ils viennent, sont infectés: d'autres navires qui ont à leur bord la fièvre jaune, choléra ou quelque autre maladie infectieuse ou contagieuse, pendant leur arrivée, ou qui ont eu des maladies à leur bord pendant la traversée.

Les navires de la 1re classe seront soumis à la désinfection maritime ordinaire à la station quarantaine du Mississipi, sans autre détention du navire ou du personnel autre que celle nécessaire pour passer ces navires dans une parfaite condition sanitaire.

Les navires faisant le commerce des fruits tropicaux et venant de ports non infectés et dans une condition sanitaire est satisfaisante, pourront après inspection, franchir la quarantaine après désinfection aux stations maritimes au bureau de Santé jugera convenable de les soumettre.

Les navires de la seconde et de la troisième classe seront soumis comme ceux de la première classe à la sanitation maritime, avec détention de présomption de trois jours pleins, partir du départ de leur désinfection complètes.

Les navires de la quatrième classe seront envoyés à la station quarantaine infectées, pour y être soumis à la désinfection et y être détenus, navires et personnel, le nombre de jours que fixera le Bureau de Santé.

Tous les navires arrivant de port infecté ou soupçonné d'être infecté de choléra ou de fièvre jaune, ou qui plus tard pourraient devenir infectés, seront soumis à la sanitation maritime et à la détention que le Bureau de Santé indiquera.

Les navires venant d'un porte si-dessus mentionnée, appartenant à la seconde, troisième ou quatrième classe, ainsi qu'il est indiqué ci-dessus, ne pourront pas passer les Rigolets, les stations de quarantaine de l'Atchafalaya, de Lake Borgne ou Lake Charles, ou toute autre station quarantaineire de l'Etat qui pourra être établie plus tard, sans avoir subi une période de détention de quarante jours ainsi qu'une complète désinfection.

Maintenant, en conséquence, conformément avec les lois de cet Etat, faites et pourvues dans tel cas, et sur la recommandation du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, Moi, Francis T. Nicholls, Gouverneur de l'Etat de la susdite classe, ai jugé convenable d'émettre ma proclamation de quarantaine, ordonnant que la quarantaine prendra effet à partir de 12 h. du Mai 1892, à 12 heures m., entre les ports ci-dessus nommés et désignés et ainsi qu'il est contenu dans le tableau ci-dessus.

Et ceux qui, dans ladite station, aux différentes stations, seront chargés spécialement de la rigoureuse exécution des réglements mis en place par le Gouverneur, et le Bureau de Santé est requis de procéder rigoureusement contre toutes violations de ces réglements et des lois quarantaineiles de l'Etat.

Donné sous ma signature et le SCEAU exécutif de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Baton Rouge, en l'an 1892, jour d'avril de l'année de Notre Seigneur mil-huit-cent quatre-vingt-douze et de la cent neuvième de l'indépendance de l'Etat de la Louisiane.

FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de la Louisiane.

Pour le Gouvernement:
GEO. SPENCER,
Assistant Secrétaire d'Etat.

Suggestions particulières

—AUX—

Propriétaires, Agents, Capitaines et passagers de navires.

Le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane adresse aux agents, propriétaires, capitaines et passagers des navires, les suggestions suivantes dans le but de faciliter le travail des officiers de la Quarantaine et de réduire autant que possible les dépenses de ces derniers.

1. Les navires devront être dépouillés, autant que possible, pendant la saison de la quarantaine, de tout le textiles de toute nature, de tapis, de rideaux et autres matériaux de même nature. Les matelas en crin ou en mousse devront être remplacés par des lits en fil de fer ou en acier.

2. Les navires faisant le service des ports très pleins devront, autant que possible, avoir pour leurs équipages des hommes acclimatés.

3. Les capitaines, agents et agents consulaires des navires sont instamment requis d'aviser leurs équipages arrivant du porte quarantaine que qu'ils se départent autant que possible de bagages qui pourraient être apportés par leurs soins manifestation d'une maladie pestilentielle à bord pendant la désinfection. Ces passagers sont aussi requis de ne pas avoir dans leurs effets des matières, de telle nature que les matières d'une texture délicate, sur les matières à courir le plus risque à brûler.

4. Les navires possédés dans les ports où où vit la fièvre jaune devront d'encrer, si c'est possible, loin du rivage, et ne pas permettre à l'équipage de débarquer pendant la nuit.

5. Le surgeon doit autant que faire se peut, être lorsque de nuitée y rendre l'accès des ponts possibles et à permettre aux employés de la quarantaine de pompes l'eau de la cale où d'enlever cale.

6. On doit porter la plus grande attention à la propreté des navires et des personnes et introduire, autant que possible, l'air dans toutes les parties du navire. Un grand soin doit être apporté pour les ordonnances et les instructions nécessaires pour s'en servir, en s'adressant au Bureau de Santé ou à un de ses employés.

7. Les capitaines de navires devront, avant d'arriver, faire passer dépêchement l'ordre de la cale et enlever particulièrement les ordures, placer enfin leurs bâtiments dans des conditions sanitaires telles que la période de détention à la Quarantaine puisse être réduite au minimum possible. Les navires portant des fruits devront surtout être tenus en parfait état de propreté, pour éviter toute détention à la Station de la Quarantaine.

8. Tout navire observant les prescriptions précédentes serait traité avec plus de faveur à la Station de Quarantaine, et aurait rempli les conditions nécessaires pour faire réduire dans une large mesure la période de détention, ainsi que les frais de détention. 27

THE NEW ORLEANS BEE

(L'Abeille de la Nouvelle Orléans).

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the France-American population. It is a very valuable daily paper and specially recommended to all of our American readers ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

For annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

For annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

LE FRANCO-LOUISIANAIS.

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement: $2 50 par an.

Propriétaire-Rédacteur: LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.

Bureau: 109 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, Lou.

Ventes pour Taxes de Ville

—SUR—

BIENS MEUBLES.

La ville de la Nouvelle-Orléans vendra les débiteurs délinquants pour taxes, Paroisse d'Orléans.

En vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la Constitution et les lois de la Louisiane, ainsi que par l'ordonnance de 8194, C. S., adopté le 28 fév. 1891, comme il y est pourvu par la section 43 de l'acte 85 de 1886, je vendrai au lieu de la vente d'un la paroisse d'Orléans, pendant les heures légales fixées pour les ventes judiciaires, savoir, depuis 11 heures du matin, jusqu'à 1 heure du soir, le 10e jour de décembre 1892, ou ceux, ainsi lundi et tous les jours qui le suivront jusqu'à ce que les dites ventes soient terminées, toutes propriétés sur lesquelles des taxes sont maintenant dues à la ville de la Nouvelle-Orléans, pour mettre en vigueur la perception de toutes les taxes annuelles pendant l'année 1892 avec l'intérêt dû sur le montant, à partir du 20e jour de juin 1892, jusqu'à complet paiement avec les dépens.

Bill No 730—Antoine Henry, 139 Ursulines. Sme district d'assessement, lot 106 chevaux et ameublissement $175.
Montant du bill..... $ 2 54

Bill No 907—Abadie, T., Pumaine et Claiborne, 7me district d'assessement lot No 207 marchandises, $300.
Montant du bill..... $ 6 06

Bill No 1073—Algiers Brewing Co., 156 rue Marville—
6me district d'assessement, lot No 97 chevaux $150.
Montant du bill..... $ 2 03

Bill No 1481—Arioux, Pierre Vve, Chemin de Gentilly 7me ward—
lot 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41